

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

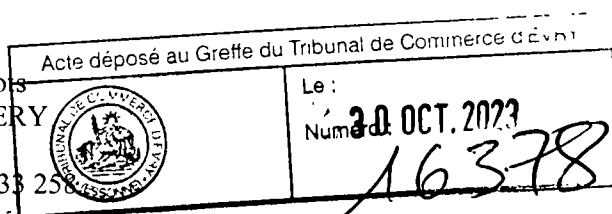
Numéro de gestion : 2013 B 01273 Numéro SIREN : 792 133 258 Nom ou dénomination : A.G.E.
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2023 sous le numéro de dépôt 16378

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

"A.G.E."
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 Euros

Siège social :
54, rue des Pichots
91310 MONTLHERY
RCS EVRY B 792 133 258



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2023**

Pour Extrait,

.../...

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023 lesquels font apparaître un bénéfice 14 384,69 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 mars 2023, se montant à 14 384,69 Euros.

1) - Report à Nouveau

Report à nouveau antérieur après AGO du 28/09/2022	3 521,67 € CT
Affectation du résultat 2022-2023 en totalité (bénéfice)	14 384,69 € CT
Nouveau report après Assemblée du 28/09/2023	17 906,36 € CT

L'assemblée générale décide également d'affecter le Report à Nouveau en Autres Réserves pour 15 000 €uros :

Report à nouveau après affectation bénéfice	17 906,36 €uros CT
- Autres Réserves	15 000,00 €uros DT

Nouveau report à nouveau	
Après AGO du 28/09/2023	2 906,36 €uros CT

Réserve légale :

*Rappel : dotée en totalité et bloquée à 10 % du capital social soit 500,00 €uros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'est pas distribué de sommes à titre de dividendes, au titre de cet exercice.

Et à toutes fins utiles, il est rappelé ci-après les termes des textes législatifs et réglementaires en vigueur :

.../...

CERTIFIÉ CONFORME**AUTOGÉNÉRAL**Néant ☐ *Désignation de l'entreprise **SAS A.G.E.**Adresse de l'entreprise **54 rue DES PICHOTS 91310 MONTLHERY**Numéro SIRET* **7 9 2 1 3 3 2 5 8 0 0 0 2 2**Durée de l'exercice en nombre de mois* **12**Durée de l'exercice précédent* **12**Exercice N clos le
31/03/2023**ACTIF**

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010		012		
		014	124	016	124	
	Immobilisations corporelles*	028	8 674	030	5 011	3 662
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044	8 798	048	5 136	3 662
ACTIF CIRCULANT	STOCKS { Matières premières, approvisionnements, en cours de production* Marchandises *	050	18 421	052		18 421
		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	49 394	070	3 434	45 960
		072	5 704	074		5 704
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084		086		
	Charges constatées d'avance *	092	661	094		661
	Total II	096	74 181	098	3 434	70 746
Total général (I + II)		110	82 980	112	8 570	74 409

PASSIF

				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		5 000	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		500	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	5 000		
	Report à nouveau	134	3 521		
	Résultat de l'exercice	136	14 384		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
Total I		142	28 406		
Provisions pour risques et charges Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	10 057		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	21 895		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N . . . 169 146)	172	14 050		
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	46 003		
Total général (I + II + III)		180	74 409		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195			
	(2) Dont créances à plus d'un an 197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.G.E.

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/03/2023**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
		et livraisons	215		214	
	Production vendue	biens				
		services*	217		218	236 952
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)	intracommunautaires				
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production					
	Subventions d'exploitation reçues					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	10
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	236 963
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	87 411
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	(8 067)
	Autres charges externes* : (dont crédit bail - mobilier : - immobilier :)				242	48 323
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	824		244	2 236
	Rémunérations du personnel*				250	61 652
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	26 321
	Dotations aux amortissements*				254	1 768
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger } 259				262	15
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	219 662
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	17 300
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	2
	Produits exceptionnels (IV)				290	76
	Charges financières (V)				294	99
	Charges exceptionnelles { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347				300	357
	{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	2 538
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	14 384
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2	312	14 384	314
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	2 538	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330	
Dédutions	Écart de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))	249			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU (44 octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44 sexdecies)	992				
	Dont divers					
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
Dédutions	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
	Deduct° exception simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	16 922
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière .				356	
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat .					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	16 922
					372	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.G.E.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 74 410 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 14 385 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	124			124
Immobilisations corporelles	8 675			8 675
Immobilisations financières				
Total	8 799			8 799
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	31	93		124
Immobilisations corporelles	3 336	1 676		5 012
Immobilisations financières				
Total	3 367	1 769		5 136
ACTIF NET				3 663

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 55 760 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	49 395	49 395	
Autres	5 704	5 704	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	661	661	
Total	55 760	55 760	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 Euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 50,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 46 003 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 057	10 057		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 895	21 895		
Dettes fiscales et sociales	13 904	13 904		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	147	147		
Produits constatés d'avance				
Total	46 003	46 003		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	147			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	3 852
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	237
Total	4 089

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	661		
Total	661		